

Gaïd Salah répond aux critiques

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4741 - Jeudi 28 mars 2019 - Prix : 10 DA

Nouvelles manifestations à Béjaïa
Grève générale dans le secteur public ponctuée par des marches

Page 24

Plus de limite du nombre de tentatives pour cette année

Plus de 260 000 candidats libres au Bac 2019

Page 3

Le Venezuela échappera-t-il à la guerre civile ?

Par Mohamed Habili

Le Venezuela s'achemine-t-il vers la guerre civile, mettant aux prises chavistes et non-chavistes, dans un développement qui ressemble fort à celui qui s'est produit dans un certain nombre de pays arabes, et plus particulièrement en Syrie, à partir de la fin de 2010 ? Hélas, depuis quelque temps déjà, en fait depuis la disparition de Hugo Chavez, il ne se passe plus rien dans ce pays qui n'aille dans ce sens. Ce qui fait la particularité de l'instant présent, c'est seulement que la marche vers ce terme semble s'être accélérée. Ce terme, quoiqu'il aille se précisant, n'est pas pour autant quelque chose d'inéluctable. Il n'en est pas moins le plus plausible au jour d'aujourd'hui, à moins d'un brusque changement de direction des événements en train d'y conduire. Politiquement, tous les ingrédients, internes et externes, d'un basculement dans la guerre sont présents depuis longtemps. Il ne manque à ce tableau que les éléments purement militaires pour qu'il soit à la fois complet et univoque. S'il y a d'un côté un pouvoir armé de pied en cap, pourvu d'une force militaire régulière mais aussi de groupes paramilitaires, en revanche on ne voit pas encore de l'autre ne serait-ce que les prémices d'une armée.

Suite en page 3

Application de l'article 102

Solution pour les uns, impasse pour les autres

- La volte-face du RND et de l'UGTA
- Le RCD dévoile sa feuille de route
- Réactions des spécialistes en droit constitutionnel



PH/D. R.

L'appel lancé avant-hier par le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah pour l'application de l'article 102 de la Constitution comme solution à la crise politique que vit le pays, n'a vraisemblablement pas fait l'unanimité dans les réactions des partis et des personnalités politiques nationales qui ont immédiatement fusé. Lire pages 2 et 3

Béchar/Commémoration

Il y a 59 ans, le colonel Lotfi tombait au champ d'honneur

Page 4

Festival de marionnettes d'Aïn Témouchent

«Pinocchio» du TRO en ouverture

Page 13

Application de l'article 102

Solution pour les uns, impasse pour les autres

■ L'appel lancé avant-hier par le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah pour l'application de l'article 102 de la Constitution comme solution à la crise politique que vit le pays, n'a vraisemblablement pas fait l'unanimité dans les réactions des partis et des personnalités politiques nationales qui ont immédiatement fusé.

Par Lynda Naili

Le comité central du FLN, dans un communiqué rendu public hier, indique qu'«après consultation de la majorité de ses membres»,

«L'armée n'a pas dévié de ses missions constitutionnelles»
Gaïd Salah répond aux critiques

CRITIQUE par certains partis politiques de s'impliquer en politique, en appelant à l'application de l'article 102 de la Constitution contre le président sortant Abdelaziz Bouteflika, le général de Corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, a répondu depuis Ouargla à ses détracteurs. Dans une nouvelle déclaration le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a affirmé que l'armée algérienne «n'a pas dévié de ses missions constitutionnelles et ne le fera pas». «L'Algérie est située dans un environnement régional sous tension et instable», a-t-il rajouté. Le chef d'état-major de l'ANP a, ainsi, réaffirmé le caractère républicain de l'Armée nationale populaire, et son engagement à protéger les frontières du pays. «L'Armée nationale populaire a pour mission permanente la sauvegarde de l'indépendance nationale et la défense de la souveraineté nationale. Elle est chargée d'assurer la défense de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays, ainsi que la protection de son espace terrestre, de son espace aérien et des différentes zones de son domaine maritime», a-t-il dit. Selon lui, dans ce contexte, «il devient nécessaire, voire impératif d'adopter une solution pour sortir de la crise, qui répond aux revendications légitimes du peuple algérien, et qui garantit le respect des dispositions de la Constitution et le maintien de la souveraineté de l'Etat. Une solution à même d'aboutir à un consensus de l'ensemble des visions, et faire l'unanimité de toutes les parties, à savoir la solution stipulée par la Constitution, dans son article 102». De ce fait, et afin de prévenir le pays de toute situation incertaine, «il est du devoir de tout un chacun d'œuvrer avec patriotisme et abnégation, et de privilégier les intérêts suprêmes du pays, afin de trouver, dans l'immédiat, une solution de sortie de crise. Une solution qui s'inscrit exclusivement dans le cadre constitutionnel, qui constitue l'unique garantie pour la préservation d'une situation politique stable» a affirmé le chef d'état-major.

Meriem B.

annonce son «soutien à la proposition de Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense, chef d'état-major d'activer l'article 102 de la Constitution, ceci comme un début légitime et constitutionnel permettant au pays de le prémunir de tous les dangers qui le guettent». Aussi, le comité central du vieux parti appellera «l'ensemble des militants et militantes du parti à valoriser cette proposition et à travailler dans la voie qui permettra à toutes les parties actives de la société de concrétiser les aspirations du peuple en termes de sécurité et stabilité, et ce, dans le cadre d'un Etat démocratique, populaire et social tel que stipulé dans la Déclaration du 1^{er} Novembre 1954». Un soutien que manifesterait aussi le RND dans la mesure où cela «évitera au pays la situation de blocage». Dans un communiqué signé par

son secrétaire général, Ahmed Ouyahia, le RND a rendu hommage à l'ANP qui «veille à la sécurité de l'Algérie et au respect de la Constitution». Suivra dans ce sens, le Mouvement Islah qui considère que cette application «répond aux nombreux appels pour la contribution de l'institution militaire dans le règlement de la crise politique actuelle».

L'application de l'article 102 ne permet pas à elle seule de résoudre la crise

Une opinion que ne partagera pas l'opposition. En effet, le Parti des travailleurs (PT) estime que l'application de l'article 102 «est porteuse de tous les risques pour la nation, pour sa souveraineté et son intégrité». Pour le MSP, certes cet appel du chef



PH/D. K.

d'état-major de l'ANP est une proposition pour une sortie de crise, mais «ne permet pas à elle seule la concrétisation des

réformes, la transition démocratique et l'organisation d'élections crédibles et transparentes». Talaïa El-Houriyate, quant à lui a estimé que l'appel de Gaïd Salah pour «l'application de l'article 102 à elle seule ne suffit pas comme base de règlement de la crise politique». Le FFS a, pour sa part, estimé que l'application de l'article 102 «ne répond pas aux revendications du peuple algérien qui demande le changement du système et non un changement dans le système». Concernant le RCD, il dira que cet appel est intervenu «en retard», estimant que les dispositions de cet article «auraient dû être appliquées en 2013», date de la maladie du Président.

L. N.

La volte-face du RND et de l'UGTA

LE RND, un des trois partis de l'Alliance présidentielle, qui depuis une vingtaine d'années crie à ceux qui veulent l'entendre, même ceux qui ne le veulent d'ailleurs, son «soutien indéfectible au moudjahid Abdelaziz Bouteflika», a préconisé hier la démission de ce même président qu'il avait adulé. Ainsi, le RND qui a applaudi l'appel de Gaïd Salah a préconisé hier au chef de l'Etat de démissionner. A ce titre, dans son communiqué, le RND préconise «la démission du président de la République, conformément à l'alinéa 4 de l'article 102 de la Constitution pour faciliter le passage du pays au processus de transition défini dans la Constitution». Et d'appeler également le président de la République «à la formation urgente d'un gouvernement pour éviter une vacance du gouvernement ou toute autre interprétation concernant l'exécutif en cette période sensible». Dans cette voie, Abdelmadjid Sidi Said, SG de l'UGTA, autre force politique soutenant le Président Bouteflika, a procédé hier lui aussi à un retournement de veste spectaculaire et déclare son soutien à l'appel de Gaïd Salah en faveur de l'application de l'article 102 de la Constitution. «L'UGTA salue et prend acte de l'appel du général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah à l'application de l'article 102 de la Constitution, cadre légal à même de surmonter la crise politique à laquelle est aujourd'hui confronté notre pays», a écrit Abdelmadjid Sidi Said dans un communiqué publié hier.

L. N.

Pour une période de transition apaisée

Le RCD dévoile sa feuille de route

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), a dévoilé hier, sa feuille de route pour une période de transition «transparente et démocratique». Il pose comme préalable la démission du chef de l'Etat et la dissolution des deux chambres du Parlement et du Conseil constitutionnel. Le RCD soumet à toutes les forces politiques, aux forces vives et aux Algériennes et Algériens «cet agenda d'une transition apaisée vers une Algérie de paix, de liberté, de modernité et de progrès». Comme préalable, le président du RCD, Mohcine Belabbas, a conditionné dans une conférence de presse qu'il a animée au siège de son parti, l'application de cette feuille de route par la démission du chef de l'Etat et la dissolution des deux chambres du Parlement et du Conseil constitutionnel. Il propose également la création d'une haute instance de transition, dotée de tous les moyens pour piloter une phase de transition la plus courte possible. Cette instance aura, selon le président du RCD, à engager des pourparlers avec les représentants des partis politiques, des syndicats autonomes et des personnalités en vue de



PH/E. Soraya/J. A.

les impliquer dans ce processus de transition. En ce sens, l'élaboration du projet de la nouvelle Constitution, laquelle sera adoptée par référendum populaire, ne doit pas dépasser le délai de deux mois, suggère le RCD qui propose également la mise en place d'un gouvernement de salut national qui sera nommé par la haute instance de transition et composé de compétences nationales et non partisans, dont la mission consiste à gérer les affaires courantes.

Le RCD a en outre proposé la création d'une instance nationale indépendante de l'organisa-

tion des élections, présidée par une personnalité intègre, nommée par la haute instance de transition, alors que la nouvelle loi électorale doit être soumise à référendum avant fin juin 2019.

A l'issue de ce processus, le calendrier électoral doit être mis en œuvre en vue de la mise en place de nouvelles institutions et l'élection de représentants du peuple dans un système où l'alternance au pouvoir est du seul ressort de la volonté populaire, souligne M. Belabbas, précisant que l'élection du président de la République doit avoir lieu avant fin octobre 2019. Les autres élec-

tions interviendront conformément à la nouvelle loi électorale. C'est le sens de ce nouveau départ.

En outre, le parti suggère des mesures d'apaisement, en libérant tous «les prisonniers d'opinion». Des mécanismes transitionnels adéquats doivent être mis en place pendant cette phase de transition pour donner la parole aux victimes d'abus, de dépassements et de drames. Il s'agira ensuite de trouver les instruments et les moyens idoines pour la réparation et l'apaisement nécessaires, exige le parti. Le président du RCD, Mohcine Belabbas, a indiqué en outre que la demande du vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'armée, Ahmed Gaïd Salah d'appliquer l'article 102 de la Constitution, a envenimé la situation. «Il n'appartient pas au chef de l'armée de faire un discours politique». Selon Mohcine Belabbas, l'application de l'article 102 de la Constitution «est dépassée par le soulèvement populaire». «Cet appel est intervenu en retard, estimant que les dispositions de cet article auraient dû être appliquées en 2012», indique-t-il.

Louiza Ait Ramdane

Plus de limite du nombre de tentatives pour cette année

Plus de 260 000 candidats libres au Bac 2019

■ Pour la session 2019, le nombre de candidats libres à l'examen du Baccalauréat s'est élevé à 262 415 candidats, contre 19 352 au brevet d'enseignement moyen, a indiqué le ministère de l'Éducation nationale dans un communiqué.

Par Thinhinene Khouchi

N'appliquant plus la mesure relative à la limitation du nombre de tentatives à passer le Bac pour les candidats libres cette année, le nombre de candidats libres à l'examen du Baccalauréat s'est élevé à plus de 262 400 candidats. En effet, présidant une réunion consacrée aux préparatifs relatifs aux examens de fin d'année pour les trois cycles, et au déroulement de l'examen d'éducation physique et sportive (EPS) pour les candidats libres aux examens du Bac et du BEM, la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit a indiqué dont son communiqué que «le nombre a atteint respectivement 262 415 et 19 352 candidats répartis sur 244 centres et le calendrier du déroulement de l'épreuve sportive des candidats libres aux examens du Bac et du BEM a été fixé pour la période allant du 21 mars au 6 avril prochain». Dans le cadre de la série des rencontres préparatoires de la prochaine rentrée scolaire 2019/2020, entamée en décembre dernier, la première responsable du secteur a également présidé une séance de travail en présence des cadres de l'administration centrale et des responsables des établissements sous tutelle, en vue de mettre au point les différentes mesures en matière d'encadrement pédagogique et administratif, de livres scolaires, de moyens éducatifs et d'aspects financiers et matériels. Dans le même ordre d'idées, l'accent a



été mis sur le respect rigoureux de l'ensemble des opérations ayant trait à ces échéances, et la coordination permanente entre les directions concernées. Le secteur de l'Éducation avait organisé, entre le 14 et le 20 mars courant, une série de rencontres pour la présentation de quelques canevas définitifs des référentiels, à l'instar des référentiels nationaux des apprentissages et de l'évaluation présentés par le Conseil national des programmes (CNP), les référentiels de compétences professionnels des professeurs, des chefs d'établissements scolaires et des inspecteurs, et les référentiels de formation des cadres dans différents grades. Pour rap-

pel, il a été envisagé pour cette année l'instauration de nouvelles mesures en vue de limiter, un tant soit peu, le nombre de candidats libres, d'autant plus qu'ils restent assez nombreux, il faut le dire. En effet, la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, a, dans une déclaration, indiqué que son département a engagé une réflexion pour limiter le nombre de candidats libres à l'examen du baccalauréat, précisant que la plupart d'entre eux sont de faux candidats. Il faut dire que le nombre des candidats libres au Bac 2018 a atteint les 40% sur les 709 448 candidats. Benghabrit avait fait savoir que le taux d'absentéisme chez les candidats libres est

important, atteignant les 35%. «Beaucoup de candidats ont repassé le Bac pour la 10^e ou 15^e fois, alors que d'autres sont des fonctionnaires qui passent le Bac rien que pour bénéficier de 5 jours de congé, ce qui explique le taux d'absentéisme», avait expliqué la ministre. Il convient de noter que l'examen du baccalauréat au titre de l'année scolaire 2018/2019 aura lieu du 16 au 20 juin, soit après le mois de ramadhan. Idem pour l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), dont la date a été fixée du 9 au 11 juin, tandis que l'examen de fin du cycle primaire (5^e) est prévu pour le 29 mai 2019.

T. K.

Invocation de l'article 102

Réactions des spécialistes en droit constitutionnel

Des spécialistes en droit constitutionnel n'ont pas manqué de réagir à l'appel du chef des armées à l'application de l'article 102 de la Constitution pour destituer le président de la République Abdelaziz Bouteflika. Selon eux, la solution à la crise politique actuelle préconisée mardi par Ahmed Gaïd Salah, constitue la «seule alternative» constitutionnelle pour préserver la stabilité du pays. Pour le professeur de droit constitutionnel, Walid Laggoune, l'application de l'article 102 de la loi fondamentale, enclenchant la procédure de déclaration de l'état d'empêchement du président de la République, est «la seule alternative et le seul instrument juridique et constitutionnel» qui existent pour éviter une situation en dehors du cadre constitutionnel. Le professeur Laggoune, qui s'est réjoui que l'ANP se soit prononcée «en faveur de l'expres-

sion populaire», a indiqué, dans des déclarations à la presse, qu'il appartient maintenant au président du Conseil constitutionnel de déclarer l'état d'empêchement, conformément aux prérogatives que lui confère la Constitution en la matière. «Devant l'obstination du Président de ne pas répondre à l'expression populaire, il ne restait que l'alternative de la déclaration de l'empêchement», a-t-il affirmé, se réjouissant également «qu'on soit revenu au texte de la Constitution» avant le 28 avril, date de l'expiration du mandat du président de la République en exercice. Il a rappelé que, conformément aux dispositions de la Constitution, le président du Conseil de la nation assurera l'intérim dans les délais prévus, une fois l'état d'empêchement déclaré par le président du Conseil constitutionnel et validé par le Parlement par la majorité

des deux tiers. Le professeur Laggoune a rappelé avec insistance que le respect de la Constitution est, depuis cinq vendredis de manifestations déjà, une «revendication constante du peuple», exprimée notamment par les magistrats et les avocats. M^{me} Fatiha Benabbou, également professeure de droit constitutionnel, a estimé pour sa part que la proposition de mettre en œuvre l'article 102 de la Constitution est le résultat d'un «accord» entre le Président et le chef d'état-major de l'ANP pour apporter une «solution constitutionnelle» à la crise et «préserver la stabilité du pays et l'unité nationale». M^{me} Benabbou a affirmé que «la sauvegarde du pays, sa stabilité et son unité nationale sont plus importantes que toute autre chose», estimant «dangereux» de s'embarquer dans la conjoncture actuelle dans de «nouvelles aventures», citant notamment l'appel

à une assemblée constituante. Elle a considéré qu'il est dans l'intérêt du peuple, «du moins dans la phase actuelle», d'accepter la proposition du général major Gaïd Salah. Le chef d'état-major de l'ANP a estimé mardi «nécessaire, voire impératif d'adopter une solution pour sortir de la crise, qui répond aux revendications légitimes du peuple algérien, et qui garantit le respect des dispositions de la Constitution et le maintien de la souveraineté de l'Etat». Il a ajouté que cette solution, «à même d'aboutir à un consensus de l'ensemble des visions, et faire l'unanimité de toutes les parties», permet de prévenir «toute situation incertaine», tout en s'inscrivant «exclusivement» dans le cadre constitutionnel, constituant «l'unique garantie pour la préservation d'une situation politique stable».

Meriem Benchaouia

LA QUESTION DU JOUR

Le Venezuela échappera-t-il à la guerre civile ?

Suite de la page une

La force de frappe de l'opposition emmenée par le président autoproclamé, Juan Guaido, ne réside pas dans les foules nombreuses qui répondent toujours présentes à ses appels à manifester, mais dans ses alliances extérieures, et plus encore, dans le soutien des pays voisins qui lui est acquis, et de bien d'autres encore appartenant ou non au continent. Dans le cas de l'éclatement d'une guerre civile, il ne serait pas pour elle si difficile de mettre rapidement son pied une armée, pour autant d'ailleurs qu'elle ne se soit pas encore attelée à cette tâche. Il en est à cet égard d'elle comme de l'opposition syrienne, qui du jour au lendemain a basculé dans la lutte armée, avec d'autant plus de facilité qu'elle a été aidée en cela par nombre de pays de la région et par d'autres extérieurs à celle-ci. L'arrestation du bras droit de Juan Guaido, effectuée il y a peu de jours, sur des motifs de «terrorisme», donne à penser que la prochaine étape, ce serait l'arrestation du président autoproclamé lui-même. Le gouvernement vénézuélien n'a pas la possibilité de faire autrement. Le tragique d'une situation réside précisément dans le fait que ses protagonistes sont obligés d'agir conformément à leur devoir suprême, et qui est connu de tous. Maduro doit arrêter Guaido, que lui personnellement le veuille ou ne le veuille pas. La seule liberté qu'il a en l'occurrence porte sur le choix du moment, et encore ne dispose-t-il pas de l'éternité avant d'en faire un. L'arrestation du bras droit de Guaido est une arrestation de substitution. Ne pouvant effectuer sur-le-champ celle de Guaido, Maduro se contente de celle de Roberto Marrero, tout en indiquant clairement quelle sera la prochaine. Cette façon de procéder en deux temps tient à l'ignorance que le pouvoir vénézuélien a de l'ampleur de la réaction promise par les États-Unis s'il va directement au fait en arrêtant Juan Guaido. Il sait que les États-Unis réagiront dans ce cas, comme d'ailleurs ils l'ont averti, mais il ne sait pas avec quelle vigueur, ni dans quelles proportions. L'arrivée d'experts russes a probablement pour objet premier de déterminer l'ampleur de ces représailles américaines. Se limiteront-elles à des bombardements sur des cibles précises, ou seront-elles les prémices d'une invasion ? Telle est la question. Pour éviter la guerre civile, Maduro doit arrêter Guaido, c'est-à-dire faire ce qui est justement le plus propre à la déclencher.

M. H.

Béchar/Commémoration

Il y a 59 ans, le colonel Lotfi tombait au champ d'honneur

Plusieurs moudjahidine et des membres des familles de martyrs ont souligné, lors de leur prise de parole à cette occasion, les sacrifices consentis par le colonel Lotfi et ses compagnons pour la libération du pays du joug colonial.

Par Siham Y.

La commémoration du 59^e anniversaire de la mort du colonel Lotfi et de ses compagnons, les martyrs commandant Farradj, Zaoui Cheikh et Brik Ahmed, le 27 mars 1960 lors de la glorieuse bataille de Djebel Béchar, a donné lieu hier à une cérémonie de recueillement en présence des familles de ces martyrs.

La cérémonie, qui s'est déroulée au lieu même de cette

bataille à quelques encablures de Béchar, a été marquée par un dépôt de gerbes de fleurs et la levée des couleurs en hommage à ces martyrs de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954.

Plusieurs moudjahidine et des membres des familles de ces martyrs ont souligné, lors de leur prise de parole à cette occasion, les sacrifices consentis par le colonel Lotfi et ses compagnons pour la libération du pays du joug colonial, et pour que le peuple algérien puisse vivre dans la liberté et la dignité.

En marge de cette cérémonie, une exposition de documents photographiques sur les activités politiques et militaires du FLN-ALN dans la Wilaya V historique et spécialement sa Zone 8 a été organisée au musée local du Moudjahid.

L'objectif étant de permettre aux nouvelles générations de s'imprégner des sacrifices consentis par leurs aïeux pour la libération totale du pays du colonialisme Français.

S. Y./APS



Ph.D. R.

Programme LPA à Médéa Lancement de deux projets

LE PROGRAMME de logements promotionnels aidés (LPA), d'une consistance de 1 000 unités, affecté à la wilaya de Médéa au titre de l'exercice 2018, connaît un «début d'exécution», avec le lancement des projets localisés dans la commune de Tablat, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. Deux projets implantés au niveau de cette commune, située au nord-est de Médéa, ont démarré à la mi-février courant après la finalisation de l'ensemble des procédures administratives, et devraient être mis à la disposition des citoyens au courant de l'année 2020, a-t-on indiqué. Il s'agit du projet de 40 logements LPA, implanté au nouveau pôle urbain de Tablat, dont les premiers terrassements ont été effectués cette semaine. Un second projet, composé de 60 unités, a également été lancé au niveau du quartier «Sella», périphérie ouest de la ville où un autre projet de 40 logements LPA sera implanté d'ici quelques jours, soit un total de 140 logements LPA à réaliser dans cette commune, a fait savoir la même source. Dix-huit sites situés au niveau des grandes agglomérations urbaines de la wilaya, en l'occurrence Médéa, Ksar-el-Boukhari, Berrouaghia, Beni-Slimane, Tablat, El-Omaria et Si-Mahdjoub, ont été choisis pour l'implantation du quota global de logements LPA affecté à la wilaya, a-t-on rappelé. Treize promoteurs ont été retenus pour la réalisation de ce programme, pour un délai d'exécution contractuel fixé à 18 mois, a-t-on ajouté.

M. L./APS

Ambassadeur sahraoui

La conférence de Pretoria pour le soutien aux Sahraouis est un «événement historique»

L'ambassadeur et conseiller au ministère sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Yeslem Beissat, a affirmé que la Conférence de solidarité avec le Sahara occidental, organisée à Pretoria les 25 et 26 mars, à l'initiative de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), est «un événement historique» qui va contribuer à la lutte du peuple sahraoui pour l'obtention de son droit à l'autodétermination. S'exprimant dans une déclaration mardi soir à l'APS, à l'issue de cette conférence qui s'est tenue dans la capitale sud-africaine, Mohamed Yeslem Beissat a salué fortement l'engagement et le soutien exprimés par les Etats membres de la SADC pour le Sahara occidental, affirmant que la réunion des chefs d'Etat africains et autres dirigeants d'envergure mondiale est «un message fort adressé au Royaume du Maroc pour qu'il cesse son occupation illégale des territoires sahraouis». Les pays africains qui ont vécu des guerres de libération à cause de la négation de leur droit à l'autodétermination ont exprimé, à l'occasion de cette conférence,

leur soutien indéfectible à la cause du peuple sahraoui et dénoncé vigoureusement l'occupation marocaine des territoires sahraouis. A ce propos, le diplomate sahraoui a souligné que «les participants à cette conférence inédite ont été unanimes à appeler le Maroc à cesser son occupation du Sahara occidental et le pillage de ses ressources naturelles». M. Beissat a affirmé, en outre, que la conférence a été une occasion pour demander au Royaume marocain de mettre fin à la «violation flagrante» de l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA), d'autant plus qu'il fait partie de cette organisation panafricaine. «C'est une action hostile non seulement envers le Sahara occidental, mais contre toute l'Afrique. Ceci constitue un précédent hautement dangereux pour l'avenir du continent. Nous ne pouvons permettre au Maroc de continuer à occuper illégalement les territoires sahraouis et d'être membre de l'UA», a dénoncé l'ambassadeur sahraoui. S'agissant des travaux de la Conférence de solidarité avec le peuple sahraoui, Mohamed Yeslem Beissat a relevé que

c'est «la première fois que des chefs d'Etat et de gouvernement de pays membres des Nations unies, venant des trois continents, sont réunis pour exprimer leur solidarité avec le peuple sahraoui». Evoquant un «esprit global de l'impatience de la communauté internationale vis-à-vis de l'occupation du Sahara occidental», le diplomate sahraoui a soutenu dans ce sillage que «le Maroc a abusé de façon inacceptable de la patience du monde». La conférence de la SADC, qui s'est déroulée au siège du ministère sud-africain des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a réuni durant deux jours des chefs d'Etat, des ministres des Affaires étrangères, mais aussi des dirigeants et des représentants de partis africains au pouvoir, des syndicalistes, des parlementaires et des acteurs d'organisations de la société civile, ainsi qu'une centaine de journalistes venant de plusieurs pays africains et occidentaux. Parmi les participants figurent des chefs d'Etat et de gouvernement du Lesotho, de la Namibie, de l'Ouganda, de la République

démocratique arabe sahraouie (RASD), de l'Afrique du Sud, du Zimbabwe, ainsi qu'une délégation de haut niveau de l'Angola, du Botswana, de la République démocratique du Congo, du Malawi, des îles Maurice, du Mozambique, de la République unie de Tanzanie et Zambie. Etaient également présents des chefs de diplomatie des pays amis de la RASD, notamment l'Algérie, représentée par le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, de Cuba, de la République du Timor-Leste, du Nigeria, du Nicaragua, ainsi que le Venezuela. A l'issue de ces travaux, une Déclaration finale a été adoptée, dans laquelle les pays membres de la SADC et pays invités ont réitéré leur soutien indéfectible au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. A cet effet, un programme politique et diplomatique a été arrêté, comprenant plusieurs actions et démarches notamment envers des pays influents, membres du Conseil de sécurité de l'ONU, de l'UA pour soutenir les Sahraouis à accéder à leur indépendance.

Safy T.

Agriculture

Extension de la surface des terres irriguées par pivot

La surface des terres agricoles irriguées par pivot dans la wilaya de M'sila a connu, au titre de l'actuelle saison agricole, une extension de plus de 2 000 hectares, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. Cette surface des terres irriguées par pivot était de 10 000 ha en 2018 pour atteindre 12 200 ha en 2019, selon les mêmes services qui ont précisé que cette exten-

sion est le résultat d'efforts consentis dans la sensibilisation à l'importance du remplacement du système d'irrigation traditionnel par des techniques d'irrigation nouvelles, économes en eau. Le recours à la technique du pivot est d'autant plus nécessaire pour la préservation de l'eau des nappes souterraines qu'a baissé ces dernières années de près de 80 mètres, a-

t-on ajouté, notant que cette technique d'irrigation limitée exclusivement au passé aux cultivateurs de maraîchers a été élargie aux producteurs de semences et fourrages. Selon la même source, 46 autorisations de fonçage de puits ont été accordées dernièrement aux agriculteurs dont les demandes, s'agissant de la réalisation de puits, ont «sensiblement» aug-

menté, mettant en avant l'importance d'accompagner les agriculteurs dans la diversification des systèmes d'irrigation contribuant à économiser l'eau souterraine. La wilaya de M'sila dispose d'une surface irriguée de 41 676 ha dont 3 000 ha irrigués par le système du goutte à goutte, 12 200 ha en pivot et 6 500 en méthode d'irrigation traditionnelle, a-t-on conclu.

May H.

Prise de parts de l'ETRHB dans Fertial

Asmidal s'explique sur son droit de préemption

■ La société Asmidal (filiale de Sonatrach) est l'actionnaire unique dans l'entreprise Fertial (production d'engrais et de fertilisants agricoles) grâce à l'exercice du droit de préemption, a indiqué hier Asmidal dans un communiqué.

Par Salem K.

Réagissant à un article publié sur un site d'information concernant l'exercice de son droit de préemption sur les parts de l'ex-actionnaire espagnol Villar Mir, Asmidal a apporté des clarifications dans son communiqué.



P.V.D. R.

Elle rappelle, tout d'abord, qu'elle détenait 34% des parts de Fertial, et précise que l'actionnaire

de Fertial était ainsi composé des trois actionnaires Asmidal, Villar Mir et le Groupe ETRHB qui avait racheté, en novembre

2016, 17% des parts de Fertial auprès de l'actionnaire espagnol qui détenait à l'époque 66% des parts de Fertial. Selon Asmidal,

«les actions entreprises dès 2017 ont permis à Fertial de retrouver la croissance et réaliser des résultats positifs de l'ordre de 8,1 milliards DA en 2017 et 4,7 milliards DA en 2018, en dépit de trois mois d'arrêt de la production pour travaux d'entretien». «Suite à la volonté affichée par Villar Mir de se désengager totalement de Fertial, le Groupe ETRHB a exprimé, en août 2018, sa volonté d'engager des négociations auprès de ce partenaire pour reprendre ses parts dans Fertial (49%)», note le communiqué. A cet effet, Asmidal «a mis en jeu son droit de préemption en invitant Villar Mir à des négociations pour qu'Asmidal devienne ainsi l'actionnaire majoritaire avec un pouvoir décisionnel total», souligne la même source. Devant cette situation, le Groupe ETRHB (actionnaire à hauteur de 17%) «a exprimé son souhait de se désengager, au profit d'Asmidal, de ses parts dans Fertial, permettant ainsi à Asmidal de devenir l'actionnaire unique dans Fertial», détaille le communiqué. Ces opérations «s'inscrivent dans le cadre de transactions normales des sociétés où certains actionnaires renforcent leur contrôle alors que d'autres optent pour un désinvestissement, afin de réorienter les capitaux vers d'autres secteurs plus porteurs», relève Asmidal.

Pétrole

Le prix à moins de 68 dollars

Les prix du pétrole reculaient hier en cours d'échanges européens à moins de 68 dollars avant les données officielles sur les réserves américaines. Dans l'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 67,85 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 12 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance céda 42 cents à 59,52 dollars. L'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) publiera en cours de séance ses données hebdomadaires sur les réserves des Etats-Unis, indicateur important du marché sur l'état de l'offre et de la demande du premier produc-

teur et consommateur mondial. Les analystes tablent sur des reculs de 2,5 millions de barils des stocks de brut, de 3 millions de barils des stocks d'essence, et de un million de barils des stocks d'autres produits distillés (fioul de chauffage et gazole), selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg. Mais la fédération professionnelle American petroleum institute (API), qui publie des données indépendantes jugées moins fiables le mardi soir, a fait état d'une hausse inattendue des stocks de brut. «Plusieurs acteurs du marché ont pu dédaigner cette hausse en se disant qu'elle était due à la perturbation du port de Houston (Texas) après un incendie», ont commenté les analystes de JBC Energy. Cela voudrait donc dire qu'une hausse des stocks reflète-

rait un problème d'infrastructure temporaire, et non pas un surplus de l'offre par rapport à la demande. En effet, malgré une production américaine record, les investisseurs prévoient un déficit de l'offre en raison des efforts de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Par ailleurs, la situation empire au Venezuela, membre fondateur de l'Opep, où une nouvelle mégapanne d'électricité paralyse le pays. «Le pétrole est maintenant en route pour connaître son meilleur premier trimestre de l'année depuis 17 ans», selon des analystes. Depuis le début de l'année, le WTI a grimpé de 31,6%, contre des gains de 32,6% au premier trimestre 2002, tandis que le Brent a gagné 26,2%, contre un bond de 34,1% au premier trimestre 2005.

Mahi O./Agences

Tunisie

Baisse de l'indice de production industrielle

L'indice de la production industrielle en Tunisie a diminué de 4,9% en janvier 2019 par rapport à la même période en 2018, malgré l'amélioration de certains secteurs tels que les produits miniers non énergétiques, a indiqué hier l'Institut national de la statistique (INS) de Tunisie. D'après les chiffres de l'INS, la tendance baissière de cet indice se manifeste à travers la baisse de

13,4% des produits miniers générateurs d'énergie suite à la chute de la production de pétrole brut et de gaz naturel. De même pour les industries agricoles et alimentaires, baissières de 13,4% suite, essentiellement, à la baisse importante de la production d'huile d'olive. Le secteur des produits chimiques a diminué de 18,4% en raison du recul notable du secteur des dérivés du phosphate, qui a

contribué au déclin de la production industrielle en général. En revanche, la production industrielle s'est accrue de 35,5% au niveau des dérivés miniers non énergétiques, les industries extractives non métalliques de 4,3%, les industries mécaniques et électriques de 1,5% et les industries de caoutchoucs et plastiques de 9,6%.

D. Y.

S. K./APS

Suède

Excédent commercial en hausse en février

L'excédent commercial de la Suède a augmenté pour le deuxième mois de suite en février, selon des chiffres publiés hier par l'institut suédois de statistique. En données brutes, l'excédent de la balance des biens a atteint 5 milliards de couronnes (près de 480 millions d'euros), son niveau

le plus élevé depuis juin 2017. En janvier, celui-ci était de 3,1 milliards. Le pays scandinave avait en revanche enregistré un déficit de 2,4 milliards de couronnes un an plus tôt, en février 2018. En données corrigées des variations saisonnières, l'excédent de la balance des biens s'est élevé en février à

2,8 milliards de couronnes. Depuis les années 80, l'économie suédoise a vu le poids de son industrie dans le Produit intérieur brut (PIB) divisé par deux, à 19%, tandis que son commerce extérieur était de plus en plus orienté vers les services. Et la Suède a connu en 2016 son premier déficit

annuel de la balance des biens depuis 1982. En 2018, une hausse des importations en provenance de l'Union européenne a aggravé le déficit à 32,9 milliards de couronnes (4 milliards d'euros), trois fois celui enregistré en 2017 (10,7 milliards de couronnes).

Agences

Exportation de gaz

4 milliards de dollars pour un projet de gazoduc entre l'Ethiopie et Djibouti

Un accord intergouvernemental signé le 15 février 2019 à Addis-Abeba, en Ethiopie, portant sur la construction d'un gazoduc d'un montant de 4 milliards de dollars pour l'exportation du gaz naturel éthiopien en transitant par Djibouti a été approuvé mardi par un exécutif djiboutien, réuni en

Conseil des ministres. L'objectif de ce projet est de créer une synergie au niveau régional et permettre à Djibouti, en sa qualité de pays de transit, d'apporter une dynamique à son développement économique et social, explique un communiqué de la présidence djiboutienne publié à l'issue de ce conseil.

Selon cette même source, un comité bipartite sera mis sur pied pour superviser la mise en œuvre de l'accord et veiller à la réussite du projet. «L'adoption de ce projet contribuera à l'intégration régionale et permettra à notre pays de conforter sa position de hub énergétique régionale», conclut le

document. L'accord signé par les deux parties prévoit la construction en l'espace de deux années, à partir de 2019, d'un gazoduc pour l'acheminement du gaz naturel éthiopien et d'une usine de liquéfaction à Damerjog, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de la capitale djiboutienne.

R. E.

Mascara

Production de 51 000 m³ d'eaux traitées par jour

■ La quantité d'eaux traitées au niveau des stations d'épuration de la wilaya de Mascara est estimée à 51 000 mètres cubes/jour, a-t-on appris de la directrice de l'unité de wilaya de l'Office national d'assainissement (ONA).

Par Anissa H.

« **L**a wilaya de Mascara dispose actuellement de 20 stations d'épuration des eaux usées d'une capacité de traitement de 51 000 m³/jour, dont une grande partie est destinée à l'irrigation agricole, tandis que le reste est déversé dans les oueds pour des raisons d'organisation ayant un impact écologique », a indiqué, à l'APS, Malika Meghaiz. La responsable a annoncé la réception prochaine de la STEP de la commune de Mohammadia, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 95% et qui devra produire dès le début du deuxième semestre de l'année en cours, 14 000 m³ par jour destinés à l'irrigation de certaines récoltes du périmètre agricole de Hebra. Elle a indiqué, par ailleurs, que la station d'épuration des eaux usées de Gouaier produit 13 000 m³ d'eaux traitées par jour, dirigées actuellement vers l'oued pour absence d'une association d'utilisateurs des eaux traitées comme le stipule la loi. Mme Meghaiz a fait savoir que l'ONA œuvre, en collaboration avec la direction des Services agricoles, à la création

d'une association pour éviter la perte de quantités importantes d'eaux dans la nature au lieu de leur utilisation pour l'irrigation de certaines récoltes suivant un cahier de charges fixant les cultures, qui sont autorisées à être irriguées en eaux traitées. Un groupe d'agriculteurs ont sollicité dernièrement la réhabilitation du périmètre agricole de Gouaier dans la commune de Mascara, qui connaît une régression du rendement et une faible exploitation en raison de la sécheresse et de l'incapacité de foncer des puits et de bénéficier des eaux usées traitées au niveau de la station STEP proche. Selon des déclarations des agriculteurs exploitant des terres agricole au périmètre de Gouaier, d'import-



tantes quantités d'eaux usées traitées au niveau de la STEP gérée par l'Office national d'assainissement sont jetés dans l'oued, alors qu'ils se sont proposés à prendre en charge les coûts de réfection des canalisations du périmètre irrigué endommagées pour pouvoir exploiter ces eaux traitées dans l'irrigation, voyant ainsi leurs

revendications non satisfaites. Pour sa part, le directeur des Services agricoles de la wilaya, Dellali Benaouda, a expliqué que la situation du périmètre agricole de Gouaier s'étendant sur une superficie de 455 hectares est tributaire des résultats d'analyses des eaux traitées qui détermineront s'ils pourront être exploités dans l'irrigation des récoltes agri-

coles. Le responsable a fait part de la création dernièrement d'une association d'agriculteurs utilisateurs des eaux épurées, assurant que le problème de fourniture de l'eau d'irrigation sera résolu une fois connus les résultats des analyses effectuées par l'Office national d'assainissement.

A. H. /APS

Oran

Entrée en production de quatre fermes aquacoles en 2019

Quatre fermes aquacoles d'une capacité de production théorique globale de 2 200 tonnes/an entreront en service en 2019 dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris mardi du directeur de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques. Mohamed Bengrinda a indiqué que ces fermes spécialisées en élevage

de daurade atteindront la production maximale en l'espace de deux ans, signalant que trois de ces projets, dont les propriétaires n'ont pas demandé de soutien de l'Etat, sont implantés à Kristel à l'est de la ville d'Oran pour une capacité chacune de 600 tonnes de daurade par an. La 4e ferme aquacole d'une capacité de pro-

duction de 400 tonnes/an se trouve à Mers El Hadjadj à l'extrême-est de la wilaya. Trois fermes aquacoles sont en phase de production, la plus importante située à Cap Falcon dans la commune d'Ain Turck spécialisée en élevage de la daurade et de loup de mer avec une production estimée en 2018 à 1 000 tonnes. Les

deux autres fermes se trouvent à Kristel et «Fontaine des gazelles» à Arzew avec une production globale ayant atteint 26 tonnes de moules l'an dernier, selon le directeur de la pêche et ressources halieutiques. Les produits d'aquaculture, sur lesquels la demande est croissante, sont commercialisés à Oran et d'autres wilayas. Par ailleurs, il est attendu cette année le lancement de la réalisation de trois nouveaux projets d'aquaculture continentale en collaboration avec la conservation des forêts sur des surfaces variant d'un à 5 hectares pour l'élevage des algues Spiruline aux multiples usages et de poissons d'eau douce. La direction de la pêche et des ressources halieutiques s'attèle, actuellement, à la préparation du 8e Salon international de la pêche et de l'aquaculture d'Oran prévu cette année à Oran sous le slogan «La pêche et l'aquaculture, moteurs de développement durable et de l'économie bleue en Algérie».

A. O.

Sidi Bel-Abbès

Lancement d'une opération de raccordement de 322 foyers au réseau de gaz

Une opération de raccordement de 322 foyers au réseau de gaz naturel a été lancée, mardi au village de Oued Mabtouh dans la daïra de Sfisef (Sidi Bel-Abbès), par le wali, Ahmed Abdelhafid Saci. Le chef de l'exécutif a indiqué, lors d'une visite d'inspection dans les communes de la daïra de Sfisef, que ce projet permettra dans un délai de 3 mois à alimenter le village de Oued Mabtouh de cette énergie vitale. Avec l'alimentation en gaz naturel de 649 foyers d'agglomérations secondaires et rurales relevant des communes de Sfisef au titre du programme d'urgence pour l'exercice 2018, le taux de raccordement atteindra 100 pour cent dans cette daïra, selon les explications fournies par la direction locale de l'énergie. Par la même occasion, M. Saci a mis en service un réseau de gaz naturel au profit des projets de 20 et 50 logements publics locatifs (LPL) dans la commune de M'cid. La visite d'inspection du wali a touché d'autres chantiers de développement des secteurs de l'habitat, de

la santé et des ressources en eau dont les chantiers de réalisation de logement public locatif au niveau du village de Oued Mabtouh (40 unités) et Boudjebha El Bordj (25). Des instructions pour l'achèvement des projets dans les délais impartis ont été données par le responsable de la wilaya, qui a mis en garde qu'à défaut des mesures seront prises pour changer l'entreprise de réalisation. A Sfisef, le wali a posé la première pierre de réalisation du projet de 100 loge-

ments promotionnels aidés (LPA), a visité une antenne administrative et un bureau de poste à la cité «5-Juillet» et a inspecté le projet de raccordement du réseau principal d'eau potable au douar Kassir à un réservoir de 500 mètres cubes et s'est enquis aux villages de Beni Tala et Balbouche de la situation d'alimentation en eau potable. S'agissant du secteur de la santé, le même responsable a visité la polyclinique de El Mactaa de Dar Sebaa dans la commune d'Ain

Adhan, avant d'inspecter à Sfisef le projet de transfert d'un ancien siège communal en centre d'hémodialyse qui sera livré au mois de mai prochain. Cette visite a constitué une occasion pour les citoyens de soulever leurs préoccupations selon la nature de chaque région, notamment celles relatives au LPL et à l'habitat rural, au raccordement au réseau d'eau potable, à l'assainissement, à l'éclairage public et à la santé pour améliorer le cadre de vie de la population.

F. Y.

Annaba

Vers la création de trois productions fourragères

Plus de 92 vaches laitières seront distribuées au profit des éleveurs et trois exploitations agricoles spécialisées dans la production fourragère seront créées «courant 2019» dans la wilaya d'Annaba, a-t-on appris de la direction locale des services agricoles (DSA). La DSA a expliqué que «cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme tracé pour promouvoir la

filiale laitière et accompagner les éleveurs dans l'amélioration de leurs performances de production». Ledit programme sera mis en œuvre en vertu de la convention signée entre la laiterie El Bouni et les éleveurs désireux de bénéficier de cette opération, selon la même source qui a encore indiqué que «la laiterie El Bouni» s'engage à fournir des vaches laitières aux éleveurs dis-

posant d'infrastructures répondant aux normes de qualité en contrepartie de la collecte de leur production laitière. Ce programme sera exécuté en coordination avec la laiterie El Bouni, la DSA, la chambre d'agriculture de la wilaya, le conseil professionnel de la filière laitière d'Annaba en plus des éleveurs et des producteurs, a-t-on ajouté. Parallèlement à cela, afin de garantir le succès

de cette opération pilote, trois exploitations agricoles spécialisées dans la production de fourrages nécessaires à l'amélioration du rendement laitier, seront créées dans la wilaya d'Annaba qui selon les dernières statistiques de la DSA recense un total de 16 864 vaches laitières.

R. R.

Conférence de solidarité avec la RASD

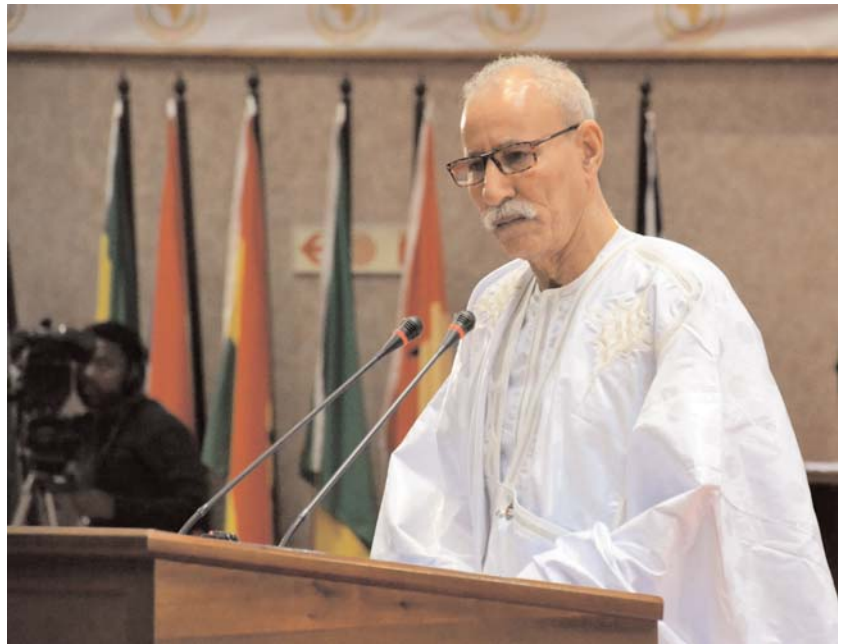
Ghali : mise en place d'un mécanisme de suivi des travaux

■ Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, a souligné à Pretoria, la nécessité d'élaborer un plan et un mécanisme d'accompagnement et de suivi des travaux de la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui initiée par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Par Farid M.

Dans un discours prononcé lors de la deuxième journée de la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui, Brahim Ghali a appelé les Etats membres de la SADC et ceux de l'Union africaine à élaborer un plan et un mécanisme d'accompagnement et de suivi des travaux de la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui, affirmant que «le cadre de solidarité avec la République sahraouie devra aboutir à éliminer, une fois pour toutes, les vestiges du colonialisme et de l'apartheid, dans le continent africain». Assurant que le peuple sahraoui est fermement attaché à ses droits et à la lutte, par «tous les moyens légitimes, jusqu'à la réalisation de sa pleine souveraineté sur tout le territoire de son Etat indépendant», le président sahraoui a salué la tenue de la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui, soulignant que c'est «un message pour demander que justice soit rendue» et «une confirmation de la clarté de la question sahraouie du point de vue du droit international». Dans ce contexte, il a ajouté que cette conférence est «un rappel de décisions historiques, telles que la décision de la Cour internationale de justice de 1975 rejetant la prétendue souveraineté du

Maroc sur le Sahara occidental ou les décisions de la Cour de justice des Communautés européennes de 2016 et 2018, qui ont statué que le Sahara occidental et le royaume du Maroc sont deux pays distincts et interdisent l'exploitation des ressources naturelles sahraouies sans le consentement du peuple sahraoui, par l'intermédiaire de son représentant légitime et unique, le Front Polisario». Le président Ghali a souligné, en outre, que «la Conférence est un message explicite adressé au royaume du Maroc et à ses partenaires, en particulier l'Union européenne, pour qu'il cesse immédiatement le pillage et l'exploitation illégaux des ressources naturelles du peuple sahraoui». Rappelant le parcours du combat engagé par le peuple sahraoui depuis plus de quarante ans pour son indépendance, le président Ghali a relevé que la conférence de solidarité de la SADC avec le peuple sahraoui constitue aussi «un appel urgent» aux Nations unies et à son partenaire, l'Union africaine et au royaume du Maroc, pour accélérer l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui en tant que solution juste, démocratique et approuvée par la communauté internationale, sur lequel les deux parties au conflit s'étaient engagées. Dénonçant la violation flagrante par le Maroc de



l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA) en particulier celui portant sur le respect des frontières héritées de l'indépendance, M. Ghali a souligné, en outre, la nécessité de l'adoption de mesures urgentes et adéquates pour mettre fin à cette situation. «Un Etat africain, le royaume du Maroc, membre de l'Organisation

continentale, occupe illégalement des parties du territoire d'un autre Etat africain, la République sahraouie, membre fondateur de l'Union africaine», a-t-il dénoncé. «La RASD est prête à mettre immédiatement en œuvre les décisions de l'Union africaine d'engager des négociations directes, de bonne foi et sans

conditions préalables, afin de résoudre le conflit avec le Maroc», s'est-il également engagé, «précisant que cette démarche s'inscrit dans un esprit de coopération, d'intégration, de respect mutuel et de bon voisinage».

F. M./APS

Tunisie /Présidentielle

Youssef Chahed pourrait être le candidat du parti Ennahdha

Le Chef du gouvernement tunisien Youssef Chahed pourrait être le candidat du mouvement Ennahdha à la présidentielle, a dit le chef du parti (majoritaire au Parlement), Rached Ghannouchi. Il a tenu ces propos devant les journalistes à Hammamet, ville balnéaire au nord-est de Tunis, en marge de l'inauguration des assises du conseil des partis politiques africains. «Celui qui bénéficie de la confiance des Tunisiens serait notre candidat éventuel», a expliqué M. Ghannouchi. Dans ce sens, le parti Ennahdha a déclaré, dans un communiqué, être intéressé par l'élection présidentielle et appeler le Bureau exécutif à définir comment y participer: «que ce soit par le biais d'un candidat de l'intérieur ou de l'appui d'un candidat de l'extérieur (...) la proposition a été soumise au conseil de la choura (Parlement intérieur du parti)». D'après le communiqué d'Ennahdha, «les structures du mouvement se focalisent actuellement sur la gestion d'un dialogue interne autour d'une position finale quant au choix d'un candidat à la présidentielle», ajoutant qu'entre-temps, «le parti exprime son respect pour tous les noms-candidats d'autant plus que la position est encore prématurée». Evoquant l'appel lancé, tout récemment par le président tunisien Béji Caïd Essebsi à l'union nationale, M. Ghannouchi a confirmé qu'Ennahdha

appuie cet appel : «il ne peut y avoir de progrès ou de changement démocratique sans unité nationale». «Ladite unité nationale, a poursuivi M. Ghannouchi, a trouvé son reflet dans la politique de consensus qui a été un modèle pour plusieurs nations dans la région arabe et ailleurs». Le chef du parti Ennahdha a dit espérer voir la Tunisie se hisser au rang d'un «pôle unifiant toute la communauté arabe».

Début des travaux préparatoires au 30^e sommet arabe

Les hauts responsables du conseil économique et social (CES) relevant du Conseil de la Ligue arabe ont entamé à Tunis, leur réunion en prélude à la 30^e édition du sommet arabe le 31 mars prochain pour examiner des thèmes socio-économiques. Cette réunion se déroule à huis clos et comprend une première séance de travail au cours de laquelle les participants adopteront l'agenda relatif au dossier économique et social présenté par le CES préparatoire du conseil de la Ligue Arabe au niveau du 30^e sommet arabe. Ce dossier comprend 11 axes dont notamment la présentation du rapport du secrétaire général sur l'action économique et social arabe commune et une annexe concernant la tenue périodique du sommet arabe et le plan d'exé-

cutio de la stratégie arabe pour l'habitat et le développement urbain durable ainsi que la stratégie arabe des personnes âgées. Le programme comprend aussi l'examen du rapport du secrétaire général sur l'action économique et sociale arabe commune et le rapport sur le suivi de l'exécution des décisions de la 29^e édition du sommet arabe (Arabie saoudite 2018), ainsi que le traitement de la proposition de créer un centre arabe consultatif pour la contribution aux enquêtes sur les accidents maritimes (l'académie arabe des sciences et des technologies du transport maritime). En outre, les responsables aborderont les thèmes relatifs à l'habitat et le développement urbain durable mais aussi liés aux changements climatiques et l'interaction avec les questions en rapport ainsi que l'éradication du phénomène de l'inclusion des enfants dans des groupes terroristes. Les travaux de la 30^e édition du sommet arabe ont commencé mardi, où un grand nombre de dirigeants arabes sont attendus cette semaine à Tunis pour assister au Sommet de la Ligue des Etats arabes prévu le 31 mars.

Exportations de plus de 77 000 tonnes de dattes pour 182 millions de dollars

La Tunisie a exporté au cours de la

saïson 2018-2019 plus de 77 000 tonnes de dattes pour le montant de 182 millions de dollars contre 73 000 tonnes pour la somme de 148,6 millions de dollars au cours de la même période de la saison écoulée, selon des données publiées par le ministère tunisien de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche. Le ministère indique que cette hausse des exportations des dattes, depuis le démarrage de la saison le 1er octobre 2018, correspond à une progression de 5% au niveau des quantités et 22,6% au plan des revenus. Cette hausse est due à l'augmentation de la demande émanant du marché marocain, le premier sur la liste des importateurs, avec des importations de près de 21 000 tonnes contre 16.660 tonnes au cours de la même période de l'année dernière, ce qui constitue un accroissement de 26,5%. Les demandes en dattes tunisiennes proviennent également du marché américain qui a importé, jusqu'au 22 mars 2019, environ 5 130 tonnes contre 4 194 tonnes au cours de la même période de l'année écoulée, soit une augmentation de 22,3%. Certains nouveaux marchés non traditionnels ont réalisé des hausses record de leurs demandes de dattes tunisiennes avec une hausse du marché sénégalais de 228% et de Singapour (87,7%).

A. O. / R. M.

Industrie automobile :

500 postulants pour une formation à l'étranger dans l'industrie automobile

Animée par Ali Zidane

Plus de 500 postulants à une formation à l'étranger dans le domaine de l'industrie automobile seront sélectionnés dans le cadre du concours «Atmah», lancé par Global Group de montage de véhicules de Batna, a indiqué hier le responsable de la communication de ce complexe, Khamssa Boutitaou. Ce concours, lancé par ce Groupe en janvier dernier et dont l'organisation a été confiée à l'établissement de recrutement «Embassy of innovation» de Batna du 17 au 20 mars, a vu la participation de 1 000 diplômés

des universités de Batna 1 et Batna 2, a précisé à l'APS la même responsable et cible plusieurs spécialités, à savoir la technologie, la construction mécanique, la maintenance, la chimie, les mathématiques, l'électricité, l'électromécanique, la maintenance industrielle, l'énergie, les matériaux d'ingénierie, ainsi que la protection et la sécurité industrielle. Les lauréats seront également soumis à deux autres examens afin de sélectionner les candidats les plus qualifiés, d'autant que Global Group assurera aux vainqueurs du concours une formation dans le domaine du monta-

ge des véhicules, des bus et des camions, à l'issue de laquelle ils se verront attribuer une attestation internationale qui les rendra éligibles à accéder à l'étape «Full Ckd» et seront ainsi affectés dans l'une des filiales du Groupe.

M^{me} Boutitaou a également affirmé que cette opération s'inscrit dans le cadre de l'accord signé par Global Group en janvier dernier à Batna, avec les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et celui du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ajoutant que ce Groupe a lancé le concours «Atmah» via son site électronique en se focalisant sur le recrutement des ressources humaines spécialisées, ainsi que le professionnalisme de ses cadres.

De son côté, Akram Merah, directeur de l'établissement Education Embassy et Embassy of innovation qui dispose d'un centre d'examen, a affirmé que cet établissement a été chargé d'organiser ce concours en trois étapes, sous la supervision de professeurs d'universités spécia-



lisés en technologie, en prévention et en sécurité industrielle, en veillant à sélectionner des compétences professionnelles parmi les titulaires de diplômes universitaires dans les disciplines requises par le secteur de l'industrie automobile, conformément à la stratégie développée par Global Group.

Selon cette même source, les questions ont été élaborées de manière scientifique et académique par des enseignants qualifiés, capables de déterminer les

capacités réelles de chaque candidat et son domaine d'excellence. Dans l'attente de passer la première phase de l'examen, certains jeunes ont indiqué à l'APS avoir découvert le concours «Atmah» par le biais des sites officiels des universités Batna 1 et 2 et celui du complexe «Global Group», ajoutant que ce concours leur a donné l'espoir de décrocher un emploi dans leur domaine de spécialisation, en plus de pouvoir bénéficier d'une formation à l'étranger.

BMW

12 milliards d'euros d'économies d'ici à 2022

Le groupe automobile allemand BMW prévoit pour 2019 un «net recul» de son bénéfice avant impôts, déjà en baisse de 8,1% en 2018, et va lancer un programme portant sur 12 milliards d'euros d'économies d'ici à 2022. Ce «net recul» en termes de rentabilité signifie au moins 10% de baisse, a précisé un porte-parole du groupe.



Les investissements dans l'électrification, des effets de change négatifs et une hausse des prix des matières premières pèseront sur le résultat, a précisé le groupe dans un communiqué. S'ajoutent des charges pour atteindre les limites européennes d'émissions de CO2 rendues plus strictes pour les prochaines années.

Un effet positif financier unique enregistré en 2018 créera également une base de comparaison défavorable. Si les ventes de véhicules des marques BMW et Mini doivent augmenter «légerement» cette année, la marge opérationnelle de la branche

automobile devrait ressortir entre 6% et 8%, contre 7,2% en 2018.

Cela la situerait pour la deuxième année d'affilée en-dessous de l'objectif à long terme de 8%. «Nous allons continuer à utiliser tous les leviers internes pour parvenir à notre objectif stratégique de rentabilité», a assuré le directeur financier, Nicolas Peter, lors de la conférence de presse annuelle.

Le groupe compte ainsi déga-ger 12 milliards d'euros en travaillant sur des «améliorations d'efficacité», en réduisant notamment la complexité de son offre. «Notre modèle économique doit rester un modèle profitable dans l'ère numérique», a déclaré de son côté le patron du groupe, Harald Krüger.

DS Automobile

Le SUV Code X, le savoir-faire DS

Jusqu'au 23 avril, DS présente le SUV Code X, symbole de son savoir-faire en matière de design, au sein de la nouvelle exposition du DS World Paris.

L'événement a finalement fait pschitt. La nouveauté que DS et Thierry Metzro, son directeur du design, annoncent depuis plusieurs jours à grands coups de teasers n'est finalement ni un nouveau modèle ni même un inédit concept-car. Il s'agit en fait du Code X, un «simple» exercice de style pour les designers de la marque qui prend les traits d'un SUV quelque peu futuriste mais «qui n'augure en rien le futur style du constructeur», nous précise-t-on.

Ce véhicule s'expose actuellement au DS World Paris, le sho-

wroom parisien de la marque, à l'occasion de «Confidence l'esthétique des sens», une nouvelle exposition qui voit les designers de DS évoquer et présenter leur travail et leur savoir-faire auprès du grand public.

«Sur les trois niveaux du DS World Paris, la Maison DS propose un voyage initiatique au cœur de ses valeurs, de son savoir-faire et de ses inspirations», explique la marque dans un communiqué. Avant d'ajouter : «Les stylistes, les maîtres selliers et les artisans partagent leurs émotions autour



de leurs créations, pour la plupart totalement inédites».

Pour profiter de cette exposition, rendez-vous donc jusqu'au 23 avril 2019 au DS World Paris, situé au 33 rue François 1^{er}, dans le 8^e arrondissement de Paris (entrée libre, ouverture du lundi au samedi de 10h à 19h30).

Batimatec 2019

Groupe Ival propose une remise de 150 000 DA sur Iveco Daily



Pour sa participation à la 22^e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics - Batimatec 2019 - à la Safex, Pins Maritimes, Alger, du 24 au 28 mars, Ival offre une remise de 150 000 DA pour tout

achat ou commande sur la gamme Iveco Daily (fourgon et châssis cabine en version nue et carrossée). Cette promotion est valable également à travers les points de distribution Ival, elle s'étalera par la suite jusqu'au 31 mars 2019.

Véhicule hybride

Toyota va fabriquer une nouvelle voiture hybride pour Suzuki au Royaume-Uni



Toyota a annoncé hier qu'il allait fabriquer une nouvelle voiture hybride pour son partenaire Suzuki au Royaume-Uni, une bonne nouvelle pour l'industrie automobile britannique éprouvée par le Brexit. Le groupe japonais a expliqué qu'il allait fournir «un véhicule hybride électrique» à son com-

patriote Suzuki, qui sera inspiré du modèle

Toyota Corolla Wagon. Les moteurs seront fabriqués à Deeside (pays de Galles) et les véhicules assemblés à Burnaston (centre de

concernées, au moment où l'inquiétude est grande dans le secteur face au Brexit.

La stratégie de Toyota a été perturbée par la perspective du Brexit, à l'instar de ses concurrents japonais Nissan et Honda qui eux aussi assemblent des centaines de milliers de voitures chaque année au Royaume-Uni, dont une bonne partie est exportées vers les autres pays de l'UE.

Toyota a investi un total de 2,75 milliards de livres depuis le début de sa présence manufacturière au Royaume-Uni au début des années 1990, dont 240 millions de livres récemment pour moderniser son usine d'assemblage de Burnaston afin d'y produire le dernier modèle de sa série à succès Corolla.



Venezuela

Panne électrique et présence russe enfièvrent le duel Maduro-Guaidó

■ Escalade verbale au Venezuela : des «terroristes» ont provoqué la nouvelle panne de courant, d'après le président Nicolas Maduro, et l'arrivée de militaires russes dans le pays représente une «ingérence à la souveraineté nationale», a lancé le Parlement présidé par l'opposant Juan Guaidó.

Alors que ce pays aux réserves pétrolières les plus importantes de la planète se remettait à peine de la première mégapanne du 7 au 14 mars, il était à nouveau à l'arrêt depuis lundi après-midi. Ce qui a contraint le gouvernement à prolonger jusqu'à hier soir la fermeture des établissements éducatifs et des administrations. Nicolas Maduro a dénoncé sur Twitter un «incendie de grande envergure» visant la centrale de Guri (sud), qui fournit environ 80% de l'électricité du Venezuela (30 millions d'habitants), et provoqué selon lui par des «terroristes» afin de «déstabiliser» son gouvernement. Son ministre de la Communication Jorge Rodríguez a diffusé sur le même réseau social des photos et des vidéos d'installations électriques en proie aux flammes. Une version officielle rejetée par Juan Guaidó, reconnu président par intérim par une cinquantaine de pays dont les États-Unis : «Il n'y a aucune explication sensée, crédible (...), ce n'est plus une cyber-attaque ou une impulsion électromagnétique, à présent c'est un sabotage, alors que l'armée garde chacune des installations électriques», a-t-il lancé à la

tribune de l'Assemblée nationale, seule institution contrôlée par l'opposition. A Caracas et dans de nombreuses villes du pays, les rues étaient en grande partie vides et les magasins fermés. Dans la capitale, de très rares bus circulaient et les stations de métro étaient fermées, a constaté l'AFP. «C'est une vraie catastrophe, une crise humanitaire, ici on râcle les fonds de tiroir», s'est plaint Noé de Souza, 36 ans, patron d'une des rares boulangeries ouvertes de la capitale, qui se pressait d'écouler son pain en promotion. La panne a débuté lundi à 13h20 (17h20 GMT) à Caracas, mégapole de cinq millions d'habitants soudainement privés d'eau, de transports publics, de téléphones et d'internet, et de terminaux bancaires, vitan dans un pays où l'argent liquide est rare en raison de l'hyperinflation. Elle touchait mardi 21 des 23 États du pays, selon des utilisateurs des réseaux sociaux faisant état de la situation chez eux. Le gouvernement ne communique pas sur l'ampleur de la panne. Les pannes d'électricité sont fréquentes ces dernières années dans le pays pétrolier, jadis le plus prospère d'Amérique du

Sud, et le gouvernement les attribue systématiquement à des sabotages de la part de l'opposition ou des attaques extérieures. Cette nouvelle panne est un coup dur pour l'économie vénézuélienne, en crise profonde. Celle de début mars avait notamment paralysé l'activité portuaire du pays, cruciale pour ses exportations de pétrole, et créé une situation chaotique dans les établissements de soins, seule la moitié des hôpitaux du pays étant équipés de générateurs. Les écoles et les administrations étaient restées fermées pendant sept jours. Outre le manque de courant, la présence de troupes russes sur le sol vénézuélien électrise aussi le climat politique. «Il semble que (le gouvernement de Nicolas Maduro) n'ait pas confiance en ses propres militaires, car il les fait venir de l'étranger (...) Ils violent à nouveau la Constitution», s'est élevé Juan Guaidó devant l'Assemblée. La majorité parlementaire «a rejeté à l'unanimité la présence de militaires russes au Venezuela (...), qualifiée d'ingérence à la souveraineté nationale qui viole la Constitution de manière flagrante», a ensuite indiqué l'institution dans un communiqué. Selon la loi, le Parlement a son mot à dire pour



Ph. > D. R.

toute mission militaire étrangère sur le sol vénézuélien. La Russie «est en train de renforcer sa coopération avec le Venezuela en accord avec la Constitution de ce pays et dans le cadre de la loi», avait expliqué un peu plus tôt la porte-parole de la diplomatie russe Maria Zakharova. Pour cela, deux avions russes transportant une centaine de militaires et 35 tonnes de matériel sont arrivés à Caracas, avait annoncé dimanche l'agence russe Sputnik. Ce qui a donné

lieu à une passe d'armes lundi entre Washington et Moscou. Le groupe de Lima, composé de 13 pays latino-américains et du Canada, a fait part de sa «préoccupation» concernant la présence de troupes russes, et «condamnée toute provocation». A Washington, le vice-président américain Mike Pence doit recevoir hier à 14h00 GMT Fabiana Rosales de Guaidó, l'épouse de M. Guaidó, selon la délégation de celui-ci aux États-Unis.

Rosa C.



Impuissance

Attente

Par Fouzia Mahmoudi

Le grand débat voulu par Emmanuel Macron s'est terminé il y a deux semaines déjà en France et il faudra en attendre encore deux autres avant que les premières conclusions soient disponibles pour tenter de trouver une solution à la crise contestataire des «gilets jaunes» qui gangrène le pays depuis plus de quatre mois déjà. Mais dans l'opposition l'on s'inquiète de la longueur de ce grand débat macronien. Le patron des députés Les Républicains (LR), Christian Jacob, a ainsi cette semaine pressé Emmanuel Macron d'apporter «une réponse politique» à la crise des «gilets jaunes», accusant l'exécutif de faire «durer» le grand débat pour «enjambrer les élections européennes». «Regardez la manière dont se passe ce fameux grand débat. De qui on se moque ? Le président de la République nous avait dit que le débat devait arrêter à la mi-mars. Et là je vois qu'il continue à aller faire des réunions. On tire sur la ficelle en permanence», a déclaré Christian Jacob hier sur Public Sénat. «On va passer à l'Assemblée nationale quinze jours à débattre sur le débat, sans vote. On se moque du monde d'un bout à l'autre» alors qu'«on était censé attendre, à l'issue de ce grand débat, des propositions concrètes sur lesquelles l'Assemblée se prononcerait et voterait», a accusé le député de Seine-et-Marne. «On va essayer d'enjambrer les européennes, et on fait durer les choses, et on met la poussière sous le tapis, et on continue d'avancer dans le mur en klaxonnant», s'est-il exclamé. «Au rythme où on est, là, on peut continuer : le président de la République se promène, choisit ses interlocuteurs, filtre les salles». «Les parlementaires ou les maires, s'ils sont trop opposants, ils n'ont pas droit de parole. Tout ça est bien filtré donc ça peut effectivement durer encore des semaines», a-t-il dénoncé. «Mais est-ce que le président a pris la mesure de la situation de pré-insurrection dans laquelle il a mis le pays ? Dans laquelle il a bloqué l'économie depuis plusieurs semaines ?», s'est-il interrogé. Des interrogations qui sont émises par tous les adversaires politiques de Macron qui voient dans la démarche du président une campagne de promotion personnelle. Reste à savoir si les conclusions du grand débat apporteront toutefois les réponses attendues par l'exécutif et justifieront a posteriori sa mise en place.

F. M.

Terrorisme

Une cour internationale pour juger l'EI, piste «essentielle» mais incertaine

Un tribunal international pour juger les atrocités du groupe État islamique (EI) apporterait une réponse collective forte à des crimes blessant toute l'humanité, mais créer cet outil combattant le besoin criant de justice est un défi incertain, selon des experts. Les Kurdes syriens, fer de lance dans la bataille ayant mis fin au «califat», ont appelé à la création d'une cour internationale spéciale pour juger les milliers de jihadistes détenus dans le nord-est de la Syrie, sans en préciser les contours. «C'est un appel à l'aide. Ils ont été abandonnés par la communauté internationale (...)» pour gérer l'après-EI et «ils lui rappellent que c'est une responsabilité partagée», affirme à l'AFP Nadim Houry de l'ONG Human Rights Watch (HRW). Malgré les demandes répétées des Forces démocratiques syriennes (FDS), la plupart des pays étrangers refusent, pour l'instant, de rapatrier et juger leurs ressortissants jihadistes. Un tribunal international, avec des juges spécialisés, une reconstruction minutieuse des événements en Irak et en Syrie, voire même au-delà, permettrait d'apporter des réponses aux lancinantes questions «qui, pour

quoi, comment» et d'avancer vers la réconciliation, selon des experts. Un temps vaste comme le Royaume-Uni, le «califat» auto-proclamé était une zone inaccessible aux journalistes et enquêteurs. Les crimes reprochés à l'EI «ont blessé le monde entier dans son humanité», rappelle Joël Hubrecht, directeur de programme à l'Institut des hautes études sur la justice à Paris. Des charniers où les jihadistes auraient jeté les victimes de leurs exécutions contiendraient jusqu'à 12 000 corps en Irak et 5 000 dans le nord de la Syrie, selon une commission d'enquête de l'ONU. Le groupe est aussi soupçonné de viols, d'attentats meurtriers sur plusieurs continents et visé par une enquête de l'ONU pour génocide contre la minorité yazidie d'Irak, le crime le plus grave du droit international. Cet aspect «internationalisé» des crimes justifierait des procès pour les plus hauts responsables, comme à Nuremberg pour les Nazis, ajoute M. Hubrecht. «Ce serait une réponse de justice beaucoup plus forte» et «collective» que des poursuites fragmentées dans chaque pays. Face «au manque de moyens et de neutralité» de la

justice en Syrie ou en Irak, une forme de tribunal international «pourrait être une bonne alternative», abonde Andras Riedlmayer de l'université américaine de Harvard en rappelant comment les «attaques de l'EI contre le patrimoine ont privé l'humanité de sa mémoire». Une telle instance permettrait aux victimes d'être prises en compte. Lors des centaines de procès de jihadistes en Irak, dans des audiences ne durant que quelques minutes, elles «ne sont pas entendues, elles ne peuvent pas poser de questions aux suspects comme «où sont les miens ?», déplore Nadim Houry. De ces procès, rien n'a émergé sur des points clés comme «qui a donné des ordres», ajoute-t-il. Il met toutefois en garde contre le risque d'une «justice sélective». «Certains pays et les FDS semblent voir cela juste comme une réponse au problème des jihadistes étrangers en Syrie, donc pas comme un processus motivé par le désir de juger les crimes les plus graves qui que soient leur auteurs», relève M. Houry. La guerre en Syrie a fait plus de 370 000 morts depuis 2011, la plupart n'ont pas été tués par l'EI.



Festival de marionnettes d'Aïn Témouchent

«Pinocchio» du TRO en ouverture

■ Le spectacle «Pinocchio» du théâtre régional d'Oran (TRO) a été sélectionné pour la cérémonie d'ouverture du prochain Festival culturel national de marionnettes, prévue le 31 mars à Aïn Témouchent, a-t-on appris du directeur du TRO, Mourad Senouci.

Par Adéla S.

Le TRO participera au Festival indiqué avec «Pinocchio», une de ses nouvelles productions qui sera jouée en hors compétition à l'ouverture du Festival de marionnettes d'Aïn Témouchent, a précisé à l'APS le même responsable.

Ce spectacle, signé Kada Bensmicha, connaît un grand succès auprès des enfants depuis la première représentation donnée en octobre dernier sur la scène du TRO qui multiplie les séances pour satisfaire un maximum d'enfants.

Le numéro de marionnettes basé sur les aventures du célèbre personnage «Pinocchio» était également à l'affiche hier au TRO à l'ouverture de la nouvelle édition de la manifestation «Vacances au théâtre», coïncidant avec la célébration de la Journée mondiale du Théâtre.

«Une large diffusion de cette nouvelle production est aussi programmée à travers les zones enclavées où les activités théâtrales n'arrivent pas souvent», a fait savoir le directeur du TRO.

Le théâtre régional d'Oran en tournée à Mascara, Alger et Aïn Témouchent

Le théâtre régional d'Oran «Abdelkader-Alloula» a présenté, hier à Alger, la pièce «El Fahla», dans le cadre d'une tournée dans nombre de villes coïncidant avec les vacances scolaires de printemps, a-t-on appris de la direction de cet établissement culturel.



Le TRO a entamé sa tournée samedi dernier à Mascara par la représentation de la pièce «El Harraz», une expérience prometteuse d'un nouveau genre en Algérie, à savoir le «théâtre de rue», favorablement accueilli par le public.

Cette pièce d'une demi-heure est mise en scène par Leila Touchi. Deux représentations de cette pièce ont été eu lieu en 2018 en marge de manifestations organisées par des associations culturelles, notamment la tournée en mai 2018 à l'initiative de l'association «Bel Horizon» où la pièce a été jouée devant plus de 2 000 spectateurs.

La pièce théâtrale «El Fahla», qui a été présentée hier à Alger a été reproduite l'année dernière. La pièce «El Ghalta» sera donnée le 29 mars à Mascara et une autre dédiée aux enfants

«Pinocchio» le 31 mars à Aïn Témouchent.

La pièce «El Ghalta», écrite par Said Hafsi et mise en scène par Moulay Meliani, traite du thème de la vision traditionnelle des couples au sein de la société. Le comédien Mustapha Miratia interprète le rôle de Ammar, un enseignant du secondaire, nouveau marié, qui est en face à des problèmes financiers, alors que son épouse tente de le convaincre de la laisser travailler pour l'aider à construire leur vie.

Cette œuvre théâtrale a été primée lors du Festival national du théâtre professionnel en 2016 en obtenant le prix du meilleur rôle principal pour Mustapha Miratia et de la meilleure composition musicale de Mohamed Zami.

Le TR Oran a adopté une nouvelle politique de diversification

de ses productions comme solution au problème de manque de financement et pour répondre aux attentes des fans du 4^e art, selon sa direction.

Oran : manifestation culturelle à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du théâtre

Le public oranais sera au rendez-vous aujourd'hui avec une manifestation culturelle organisée à l'occasion de la Journée mondiale du théâtre célébrée le 27 mars de chaque année, a-t-on appris du syndicat des artistes du théâtre et du cinéma d'Oran.

Cette manifestation, qui aura lieu au Petit théâtre de la maison de jeunes Ahmed-Zabana du quartier Sidi El Bachir (ex-Plateau), comporte des activités

du 4^e art en présence de dramaturges et comédiens, a indiqué le président du syndicat, initiateur de cet événement.

Une conférence débat traitant de l'évolution du théâtre algérien passé et le présent sera animée par Samir Zemmouri, a ajouté l'artiste Sidi Mohamed Belfadel.

Deux représentations théâtrales écrites par Houari Bouzeboudja Ghafour et mises en scène par Sidi Mohamed Belfadel sont programmées. La première pièce intitulée «Zawadj Aristokrati» (mariage aristocrate), produite en 2018, traite de la lutte des classes à travers l'histoire du mariage d'un jeune pauvre avec une fille de la haute société.

La deuxième pièce aborde différentes étapes de la guerre de Libération, présentée en pantomime et interprétée par un groupe d'acteurs. **A. S./APS**

Festival «Lire en fête» à Tébessa

Divers ateliers pédagogiques attirent les enfants

Les ateliers pédagogiques aussi riches que variés organisés à Tébessa dans le cadre de la 9^e édition du festival culturel local «Lire en fête» en cours depuis dimanche, continuent d'attirer des nombres impressionnants d'enfants, curieux de découvrir autant d'activités, a-t-on constaté.

Des enfants, toutes catégories d'âge confondues, ont massivement adhéré à cette manifestation proposant des ateliers de dessin et de coloriage, d'autres pour la lecture et les techniques de la synthèse, l'histoire ou encore l'archéologie, en plus de l'atelier de sensibilisation environnementale et d'initiation à la langue et l'écriture amazighes et de calcul mental.

A l'atelier du calcul mental, l'engouement des tout petits est palpable et l'interactivité entre les enfants crée une des plus belles ambiances.

«Les enfants de l'atelier du calcul mental ont appris de

manière rapide et curieuse les techniques et les méthodes de fonctionnement du boulier», a précisé à l'APS l'animateur de cet atelier, Djalel Hachichi, ajoutant que cette nouvelle technique «favorise la concentration».

La caravane «Lire en fête» devra silloner plusieurs communes de Tébessa dans le but

de permettre aux enfants de se familiariser avec le monde de la lecture et de l'écriture, selon le commissaire du festival, Djelloul Bourtima.

Il a ajouté que cette manifestation permet aux enfants d'exercer leurs loisirs et de donner libre cours à leurs imaginations dans divers domaines, à travers

des ateliers favorisant l'esprit d'initiative, de créativité et de concurrence pour un rendement scolaire meilleur.

Au menu de cette manifestation devant se poursuivre jusqu'à aujourd'hui, des pièces théâtrales d'associations et coopératives culturelles locales prévues à la maison de la culture

Mohamed Chebouki et dans les annexes de les bibliothèques communales des communes d'El Olga, El Ouenza, Boulhaf Eddir, Hamamet, Ras Laâyoune, Aïn Zarga, Mersat et laâounet, en plus de la bibliothèque itinérante contenant plus d'un millier de titres dans divers domaines, a-t-on conclu. **Racim C.**

Archéologie

Découverte de 3 anciennes sépultures dans une grotte à Tadjenanet

Des travaux de creusement pour la pose de canalisations d'eau potable ont fortuitement révélé l'existence d'une ancienne grotte souterraine contenant trois sépultures dans la région d'Ouled Bouzid dans la commune de Tadjenanet (wilaya de Mila), a indiqué mardi le chef du service de patrimoine culturel à la direction de la culture, Lezghed Chiaba.

Le même cadre a précisé à l'APS que «les sépultures se trouvaient dans une grotte de 8 mètres de long creusée à 1,4 mètre de pro-

fondeur».

Exhumés d'une manière «anarchique» par l'entreprise chargée des travaux de pose de réseau d'eau, «les squelettes ont été entièrement endommagés et sont actuellement déposés au siège de la brigade de la Gendarmerie nationale», a encore fait savoir la même source.

«Les services de la direction de la Culture œuvrent actuellement à mener une recherche approfondie pour déterminer la période à laquelle remonteraient ces sépul-

tures. Toutefois, la découverte des pièces de poteries près de la grotte laissent penser que cette excavation funéraire daterait de périodes reculées», a ajouté M. Chiaba.

«Le transfert hâtif des squelettes a privé les spécialistes d'informations sur la technique d'enterrement, la position et l'orientation des cadavres qui auraient éventuellement contribué à dater rapidement cette découverte», a encore considéré M. Chiaba.

R. T.



Djamel Belmadi

«C'est une victoire qui fait plaisir»

«ON A JOUÉ contre un adversaire respectable qui possède des joueurs expérimentés et dotés d'une grande maturité tactique. On aurait pu tuer le match beaucoup plus tôt, car on s'était procuré un grand nombre d'occasions, mais la réussite n'était pas au rendez-vous. C'est presque la réplique exacte de ce qui s'est passé lors du match précédent contre la Gambie, pendant lequel nous avons eu beaucoup de mal à marquer. Mais les joueurs ont été solidaires, et à force d'insister, ils ont réussi à faire la différence. C'est une victoire qui fait plaisir, car avant ce match, nous étions à égalité avec les Tunisiens, avec 15 victoires pour chacune de nos sélections. Là, nous passons devant avec 16 victoires, et c'est une bonne chose, surtout que nous avons retenu quelques bonnes leçons au passage. La paire défensive Mandi-Benlamri

m'a donné satisfaction. C'était leur premier match ensemble, mais ils ont réussi à faire preuve d'une grande complémentarité. Je pense que nous avons un bon groupe, surtout avec l'apport des nouveaux, qui ont été convoqués à l'occasion des deux derniers matchs contre la Gambie et la Tunisie. A présent, on va continuer à travailler pour être prêts pour la CAN. On va essayer de disputer deux ou trois autres matchs amicaux pour se perfectionner. Concernant Lakhel, il devrait être indisponible 30 à 45 jours, car souffrant d'une luxation au niveau de la rotule du genou. C'est bien dommage, car on aurait aimé le voir un peu plus. Pour ce qui est d'Abeid, la blessure est d'ordre musculaire, et je pense qu'elle est logique, car il a disputé deux matchs en quatre jours, et je pense donc que c'est dû à la fatigue».

CAN2019 (U23) qualification-2^e tour (retour) L'EN dispose de la Guinée équatoriale (3-1) et passe

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 23 ans (U23) s'est qualifiée pour le 3^e et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2019 de la catégorie en battant son homologue de la Guinée équatoriale sur le score de (3-1), mi-temps (1-0) en match comptant pour le deuxième tour retour disputé mardi au stade du 5-Juillet (Alger). Les buts ont été inscrits par Adrem Zorgane (35'), Benhamouda (58') et Mahious (77 s.pen) pour l'Algérie. Salomon (90+4 s.pen) pour la Guinée équatoriale. Lors du match aller, joué samedi, à Malabo, les deux équipes se sont séparées sur un score nul (0-0). La phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des U-23, qualificative aux Jeux Olympiques JO-2020 de Tokyo,

aura lieu en Egypte du 8 au 22 novembre prochain.

Le Ghana au 3^e et dernier tour

Par ailleurs, l'EN U 23 affrontera son homologue ghanéenne au 3^e et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2019 de la catégorie prévu en juin prochain, et qualificative aux Jeux Olympiques Tokyo 2020. La manche aller entre Ghanéens et Algériens se jouera le 5 juin à Accra et le match retour aura lieu le 9 juin en Algérie. L'Algérie s'est qualifiée au 3^e et dernier tour en dominant la Guinée équatoriale (0-0, 3-1) tandis que le Ghana a surclassé le Gabon (4-0, 0-0).

MC Alger

Kaci-Saïd débarqué, une direction collégiale pour le suppléer

LE DIRECTEUR sportif du MC Alger, Kamel Kaci-Saïd, a été démis de ses fonctions mardi et une direction collégiale a été mise en place, a indiqué le Conseil d'Administration de la Société sportive par actions (SSPA - Le Doyen Mouloudia Club d'Alger) dans un communiqué transmis à l'APS. «Le Conseil d'Administration de la Société sportive par actions "Le Doyen Mouloudia Club d'Alger" s'est réuni, sur convocation de son président, et en présence de ses membres, en date du 26 mars 2019, à Alger, conformément aux statuts de la société, et a décidé de mettre fin aux fonctions de Kamel Kaci-Saïd, en tant que directeur général sportif de la SSPA-MCA, à compter du 26 mars 2019», a indiqué le CA du MCA, précisant que l'ancien attaquant de l'équipe nationale sera appelé à

d'autres fonctions. Il a été également décidé au cours de cette même réunion de «mettre en place une Direction collégiale», qui se chargera de «gérer» la Société SSPA le Doyen Mouloudia Club d'Alger. Six membres composent cette direction, à leur tête Zoubir Bachì, en tant que président. Il sera secondé dans sa tâche par Kamel Longar, Youcef Farhi, Mohamed Smail, Ameer Benali et Abdelghani Sebti. Le Conseil d'Administration du MCA n'a pas précisé le motif de ce changement. Les Vert et Rouge, qui restent sur une victoire en championnat contre le voisin USM Alger (3-2), occupent actuellement la 5^e place au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 35 points, mais avec deux matchs en moins.

Coupe d'Algérie (1/4 de finale retour)/ NAHD-CRB et MCO-CSC

Ballottage favorable pour le Nasria et les Hamraoua

■ C'est cet après-midi qu'auront lieu les deux matchs retour comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, à savoir NAHD-CRB et MCO-CSC.



Par Mahfoud M.

Le Nasria souhaite confirmer la victoire de l'aller

Le Nasria et les Hamraoua partent avec les faveurs du pronostic au vu des résultats des matchs aller et du fait qu'ils recevront lors de cette phase retour, mais tout reste possible dans ce genre de compétition. Ainsi, les Sang et Or qui l'avaient emporté sur le score d'un but à zéro à l'aller, face à un CRB qui n'avait pas pu lui tenir tête mais qui reste déterminé à inverser la vapeur lors de cette manche retour. Les gars d'Hussein-Dey restent, eux, déterminés à confirmer la victoire du match aller pour arracher le billet de la qualification au dernier carré de la compétition populaire. L'équipe se présentera sans

Yaïche blessé mais pourrait récupérer son buteur et capitaine d'équipe, Ahmed Gasmi, qui jouera même avec sa blessure au niveau du visage et portera un masque protecteur. Les Sang et Or sont décidés à passer, mais ils doivent faire très attention à cette équipe du CRB qui se donnera à fond pour tenter d'aller loin dans cette compétition. De son côté, le MC Oran donnera la réplique au CS Constantine dans son ancre du stade Ahmed-Zabana d'Oran et devrait avoir comme objectif de l'emporter après le nul vierge réalisé à l'aller au stade Hamlaoui. Les Hamraoua restent déterminés à arracher le billet de la qualification, sachant qu'ils souhaitent sauver leur saison après avoir raté le coche en

championnat. Les gars d'El Bahia savent ce qui les attend et se doivent d'être prêts pour ce rendez-vous très important. Les poulains du Français Jean-Michel Cavalli se sont préparés en conséquence avec un mini regroupement à Oran qui a été bénéfique pour le groupe. Toutefois, leur mission ne sera pas de tout repos face à une équipe du CSC, décidée, elle aussi, à réaliser l'essentiel, à savoir prendre la victoire pour tenter de se qualifier. Les coéquipiers de Benayada ne céderont pas facilement à la pression et feront tout leur possible pour prendre le dessus sur cette équipe du MCO et arracher la qualification en demi-finales.

M. M.

Match amical/ Algérie 1 - Tunisie 0

Des satisfactions et des défailances

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de football a battu son homologue tunisienne (1-0, mi-temps 0-0), en match amical de préparation, disputé mardi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida, grâce notamment à la qualité technique individuelle des titulaires habituels, comme Ryad Mahrez et Baghdad Bounedjah. C'est en effet l'attaquant de Manchester City, Ryad Mahrez qui a obtenu un penalty à la 69', et c'est le fer de lance d'Al-Sadd (Qatar) Baghdad Bounedjah qui s'est chargé de le transformer, en force (1-0). Le début de match a été relativement équilibré, entre deux adversaires prudents, qui ont évité de trop se découvrir. Un round d'observation qui a duré près d'une demi-heure, et là encore, c'est Ryad Mahrez qui avait allumé la première mèche, en décochant un joli tir croisé à la 30', mais sans

trouver le cadre. Dix minutes plus tard, un corner avait donné lieu à un cafouillage dans les 18 tunisiens, et Baghdad Bounedjah, en vrai renard des surfaces, en avait profité pour se procurer une petite occasion, mais sans grand danger pour le gardien Ben Mustapha. De leur côté, les Tunisiens ont attendu la 44' minute et l'entrée en jeu de Msakni pour se procurer leur première véritable occasion dans ce match. C'était d'une belle reprise de volée, qui est passée légèrement à côté. Le même scénario s'est poursuivi après la pause, avec deux antagonistes qui commencent par bien se jauger avant de partir à l'abordage. Sauf que cette fois, ce sont les Tunisiens qui étaient les premiers à se montrer dangereux, notamment par l'attaquant Chaouat, qui a profité d'une mauvaise relance du gardien Oukidja pour récupérer le

ballon et enchaîner par une belle frappe, qui est passée légèrement à côté (60'). A signaler que le milieu de terrain Victor Lakhel, sociétaire du club français Le Havre, s'était blessé après seulement quatorze minutes de jeu et a dû céder sa place sur le champ. Le sélectionneur Djamel Belmadi avait choisi de le remplacer par Mehdi Abeid (FCO Dijon) qui s'est blessé à son tour et a dû céder sa place au Napolitain Adam Ounas (66'). Ce match amical contre la Tunisie est le dernier pour la sélection algérienne dans le cadre des dates FIFA, avant la phase finale de la prochaine Coupe d'Afrique des nations. Les Verts seront fixés sur leurs adversaires dans cette compétition le vendredi 12 avril, à l'issue du tirage au sort qui se fera au pied des Pyramides d'Egypte.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Nouvelles manifestations à Béjaïa

Grève générale dans le secteur public ponctuée par des marches

PLUSIEURS secteurs publics : administrations et services ont été paralysés hier et pour la troisième journée consécutive par une grève générale. Cette action qui ne concerne pas les commerces et le transport a été ponctuée par des marches de protestation et des rassemblements pour dénoncer la proposition de l'application de l'article 102 de la Constitution et demander l'application de l'article 07, le respect de la souveraineté du peuple par un changement radical et de départ du système. La grève a touché le secteur public de manière générale que ce soit les administrations et les services. On peut citer les secteurs des forêts, l'agriculture, la pêche, le commerce, administration de wilaya, l'habitat (OPGI, ENPI, Conservation foncière...) des dispositifs de création d'emplois (Anem, Angem, Ansej), Assurances : Casnos, Cnas, CAAR, et aussi le secteur de l'hydraulique, ONA et de la DTP Algérie Télécom, Direction des impôts, daïras, mairies, Services de biométrie et état civil, Algérie Poste (bureaux de poste), Sonelgaz (SDE), Direction des domaines. Elle a touché aussi des entreprises publiques économiques telles que l'ENMTP.

Ageco, l'Erenav, Naftal, EPB, Mac-Soum (Sonipec), Sentex Kherrata, Alcovel, Alcoste, ENRA, etc... Les travailleurs de plusieurs secteurs ont observé des rassemblements et des marches vers le siège de la wilaya où une foule compacte s'est formée sur les lieux. Des slogans hostiles au pouvoir ont été scandés par les manifestants invitant le régime et son personnel à partir. Des pancartes, emblème national et banderoles ont aussi été arborés avec des slogans et des revendications appelant à «l'instauration d'un Etat démocratique et libre, une deuxième République, le départ du système, le refus de l'application de l'article 07 de la Constitution et la restitution de la souveraineté du peuple» ainsi que des slogans hostiles à la Centrale syndicale. Dans la vallée de la Soummam, les secteurs publics étaient aussi paralysés alors que le secteur privé a poursuivi normalement son activité normalement. A Kherrata, les travailleurs de Sentex (usine de textile) ont observé une grève aussi et organisé une marche avec la reprise à leur compte de tous les slogans du mouvement populaire.

Hocine Cherfa

Formation destinée aux inspecteurs

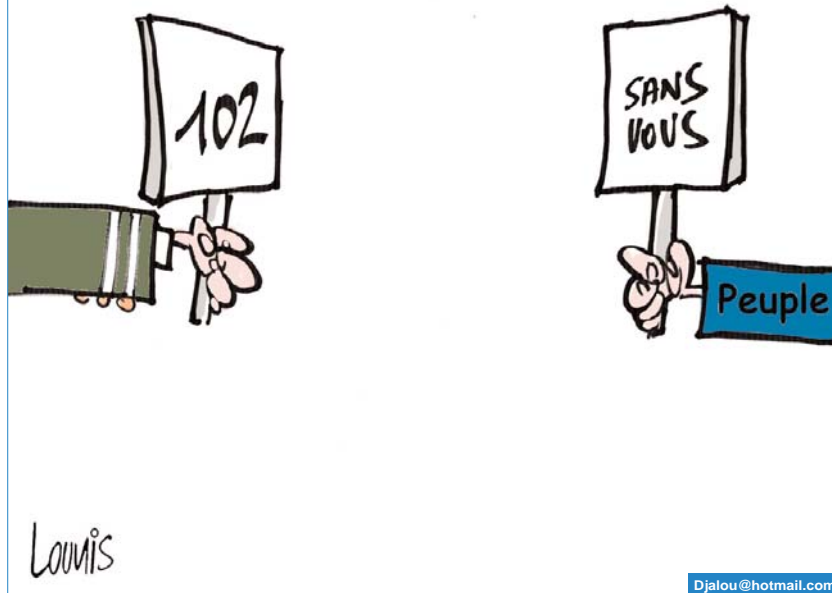
Le ministère de l'Education nationale entame l'évaluation

LE MINISTÈRE de l'Education nationale a entamé, mercredi, l'évaluation des différentes opérations de formation organisées, depuis 2016, au profit des inspecteurs de l'éducation, dans le cadre de la coopération algéro-britannique. «Les opérations de formation qui ont concerné un grand nombre d'inspecteurs des trois paliers ont porté sur différents thèmes pour le développement des compétences de l'enseignant et l'évaluation des missions des inspecteurs, tout en assurant la qualité au sein des établissements éducatifs, outre des thèmes relatifs à la didactique de la langue anglaise», a fait savoir le directeur de la coopération au ministère de l'Education nationale, Boubakeur Bouazza, en marge d'une conférence organisée au Centre international des conférences (CIC), Abdelatif Rehal (Alger). Selon le même responsable, les opérations de formation, lancées en 2016, englobent un programme intensif, basé sur de nouvelles approches pédagogiques et de formation. Affirmant que le ministère

œuvre à élargir ces opérations de formation aux enseignants, dans le but d'améliorer les compétences et les aptitudes des élèves dans les classes, M. Bouazza a souligné que le ministère «s'attèle à parachever l'élaboration de guides méthodologiques permettant à l'inspecteur d'assurer ces opérations de formation au profit de nombre d'enseignants». Pour sa part, la directrice du British Council, Sandra Hamrouni a rappelé que «les spécificités algériennes permettant d'inculquer aux élèves de nouvelles connaissances ont été prises en compte lors de ces opérations de formation». L'Algérie et la Grande-Bretagne, a-t-elle poursuivi, «s'attèlent à la conclusion d'un accord sur le renouvellement de ce projet pour une durée de 3 autres années». Pour rappel, ces opérations de formation, parrainées par le British Council, s'inscrivent dans le cadre des conventions de coopération bilatérales signées respectivement en 2014 et 2017, entre l'Algérie et la Grande-Bretagne.

Yanis F.

Appel à l'application de l'article 102



Tizi Ouzou

Réouverture de trois hôtels durant la prochaine saison estivale

■Trois des sept hôtels publics faisant l'objet d'opérations de réhabilitation seront rouverts durant la prochaine saison estivale, a indiqué hier, le wali de Tizi Ouzou, Abdelhakim Chater.

Par Hamid M.

Il a précisé que les hôtels actuellement en réhabilitation relevant de l'Entreprise touristique de Kabylie (ETK) à savoir Belloua, Lala Khedidja (Tizi Ouzou) et le Bracelet d'argent (Ath Yenni) seront réceptionnés lors de la prochaine saison estivale. Quant aux trois autres établissements de l'Entreprise de Gestion Touristique du Centre, à savoir Amraoua, Tamgout et El Arz de Tala Gulief, leur réception interviendra à la fin de l'année 2019. Les trois premiers hôtels précités offriront une capacité de 1 222 lits et 425 postes d'emploi. Le chef de l'exécutif s'exprimait à l'occasion de sa visite des chantiers de réalisation d'hôtels appartenant à des investisseurs privés dans les localités de Tizi Rached, Irdjen, Tizi Ouzou et Fréha. En effet, la délégation du



Photo: Zaioukji.A.

wali a visité le projet d'extension de l'hôte Relais vert, l'hôtel consorts Nedjar et l'hôtel Abersi. Ces trois infrastructures hôtelières offriront une capacité de

380 lits et vont générer 182 postes d'emploi. Le coût global de ces investissements est de 200 milliards de centimes.

H. M.

Ligue 1

Les présidents de l'O Médéa et de la JS Kabylie sanctionnés

LES PRÉSIDENTS de l'Olympique Médéa Mahfoud Boukhelkhal et de la JS Kabylie Cherif Mellal sont interdits d'accès aux terrains et vestiaires à compter du 25 mars pour une période de trois mois, le premier pour «non-respect des décisions des organes juridictionnels» et le second pour «atteinte à la dignité et à l'honneur envers officiel de match», a indiqué mercredi la Ligue de football professionnel (LFP). Les deux dirigeants devront, en outre, s'acquitter d'une amende de 200 000 DA chacun. Par ailleurs, la commission de discipline de la LFP a homologué le résultat du match O Médéa- JS Kabylie de la 24e journée disputé le 17 mars dernier à Médéa et qui s'est terminé sur la victoire des locaux par 1-0 sur un penalty inscrit dans le temps additionnel. Pour rappel, les deux présidents de l'OM et de la JSK avaient été auditionnés le 20 mars dernier par la commission de discipline de la LFP.

Racim S.